COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière Mardi 7 Mai 2019
P.V. N° 36

Président de séance : M. William PONT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO
Présents : Mme Cathy DARDON – MM. Gérard BORGONI – Michel BRUNET – Jean Paul RUIZ – André VITIELLO
Assistent à la Réunion : MM Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Albert DI RE - Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Mourath NDAW - Jean PAOLINI – André SASSELLI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Note aux officiels
- Informations

CORRESPONDANCE

● F.F.F

- Invitation au stage National des Présidents de C.D.A. le Dimanche 23 Juin 2019 de 9h30 à 17h00 au siège de la F.F.F. Noté et transmis au Président de la C.D.A.

- Courrier de présentation des trophées « Héritage 2019 ». Pris note.

- Propositions de modifications aux textes fédéraux pour l'Assemblée Fédérale du 08 juin 2019. Noté.

● LIGUE MEDITERRANEE

- courrier de félicitations à l'attention de M. Maxime DAGO pour sa réussite à l'examen fédéral d'arbitrage le classant major de la promotion 2018 /2019.

- informations pour la réservation de places pour les bus au parking des Barraques les jours de match de Coupe du Monde féminine F.I.F.A. Noté.

- courrier adressé aux clubs concernant la réunion d'informations « licences » qui aura lieu au siège du District le Mercredi 15 Mai 2019. Pris note.

- transmet la convocation de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et règlementaire concernant l'appel de l'UA VALETTOISE.

● CLUBS :

- LA CADIERE : demande des renseignements sur les dotations F.F.F. Noté.

- PIVOTTE SERINETTE : au sujet d'une décision de la Commission des Statuts et Règlements. Pris note.

- CARQUEIRANNE LA CRAU : concerne les dotations de matériels au développement de l'arbitrage féminin. Transmis à la Commission Féminine et Féminisation.

- TREMPLIN FC : au sujet de leur attribution du stade Bonifay pour la saison prochaine.

● DIVERS :

- Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play : adhésion pour l'année 2019.

- FUTNET RAPHAELOIS : invitation à la Finale de Tennis Ballon à St Raphaël le 1er juin 2019. Noté.

- M. SASSO Blaise : candidature pour être délégué ligue seniors. Transmis au Président de la Commission des Délégués.

- VILLE DE SOLLIES-PONT : invitation pour la réunion de préparation du forum des associations qui aura lieu le lundi 20 mai à 18h00 à la salle Quiétude de Solliès-Pont.

- CD SPORT ADAPTE : demande de ballons pour la journée futsal qui aura lieu le 17 Mai 2019. Transmis à M. Jean Paul RUIZ.

NOTE AUX OFFICIELS

Le Comité de Direction décide que tous les officiels (arbitres et délégués) qui seront absents non excusés dans les 48 heures suite à une convocation avant la réunion des Commissions de Discipline, d'Appel Disciplinaire et d'Appel Règlementaire se verront retirer leur désignation, sans remplacement, dès le week-end qui suit la réunion.

La prise d'effet de cette décision est immédiate. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à la fin de la saison (période test).

INFORMATIONS

- Suite aux agressions survenues sur deux rencontres les 17 et 24 mars 2019, le Comité de Direction décide à compter du 27 mars 2019 et jusqu'à la fin de la saison, le doublement des sanctions pour voie de faits sur officiels.

- Le Comité de Direction décide la désignation officielle de M. Jean Paul RUIZ pour le représenter lors de certaines rencontres de championnat à « enjeu ».

- Coupe du Var Féminines à 11 : La Finale de cette compétition est maintenue au Dimanche 19 Mai 2019 au stade Jacques Astier à La Farlède.

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

- Le Comité de Direction organise trois réunions avec les clubs pour présenter le pré projet des nouveaux championnats jeunes saison 2019/2020, les 27 et 30 avril 2019 et le 02 mai 2019 à FREJUS. Une invitation a été envoyée aux clubs.

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :
>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion de bureau
Le mardi 14 mai 2019 à 17h00

Le Président de séance : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO